



COMMUNIQUE DE PRESSE

Respectons les consignes de tri pour la sécurité des personnels

Le Syndicat Mixte Valor3e assure le tri des déchets ménagers recyclables quotidiennement même pendant la période de crise sanitaire actuelle.

Après une fermeture au début du confinement pour permettre l'adaptation des centres de tri, **depuis le 30 mars l'activité a repris sur son propre centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels, mais aussi sur le centre de tri de BRANGEON au Cormier à Cholet** qui est également utilisé.

Cependant, il est constaté une dégradation de la qualité des déchets entrants.

Chaque jour, et plusieurs fois par jour, des déchets qui n'ont rien à faire dans les centres de tri sont réceptionnés.

A titre d'exemple, il a été reçu dans les derniers jours des sacs contenant :

- Des ordures ménagères,
- Des masques et des gants chirurgicaux,
- Des restes alimentaires,
- La tonte de pelouses,
- Des fils barbelés,
- Des petits appareils électroménagers,
- Des grands cartons type cartons de déménagement.

Ces divers types de déchets ne doivent pas arriver sur les centres de tri car :

- ils mettent en danger les opérateurs qui doivent les manipuler pour les extraire des chaînes de tri,
- ils viennent « polluer » la qualité des matériaux triés,
- ils font baisser les capacités de tri des sites puisque lorsque l'on s'occupe d'extraire ces éléments, les opérateurs et les chaînes de tri ne fonctionnent pas ou sont ralentis.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire avec le COVID-19 ; il est nécessaire de protéger les agents pour qu'ils ne retrouvent pas sur les chaînes des déchets potentiellement infectés tels des mouchoirs jetables, des gants en plastiques, des masques. Ce qui a déjà été le cas à plusieurs reprises.

Certes les déchèteries sont actuellement fermées mais cela ne doit pas conduire à des mauvais comportements. En attendant leur réouverture, il est nécessaire de stocker ces déchets spécifiques. **Les centres de tri ne peuvent pas accueillir tous les déchets** car ils ne sont pas équipés pour cela.

Le Syndicat Mixte Valor3e a besoin, plus que jamais, en cette période de pandémie **de pouvoir compter sur le respect des consignes de tri par tous les habitants de son territoire.**

Derrière les bacs ou les sacs, il y a des hommes et des femmes qui interviennent et **qui trient à la main.**

Respectons leur travail en leur offrant des conditions de travail et des conditions sanitaires les plus satisfaisantes.

Respectons les consignes de tri pour que les opérateurs du tri ne se retrouvent pas face à des déchets dangereux ou infectieux.

Pour rappel :

Valor3e assure le tri des déchets ménagers recyclables sur deux centres de tri selon les territoires concernés.

- Pour les habitants des territoires de Mauges Communauté, de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de la Communauté de Communes Sèvre & Loire, il ne faut mettre dans les bacs ou les sacs jaunes qu'exclusivement les emballages.
- Pour les habitants de l'Agglomération du Choletais, Les bacs jaunes ne doivent être remplis exclusivement qu'avec des emballages et des papiers journaux - magazines.

CONTACT PRESSE

Syndicat Mixte Valor3e

1 rue Thomas Edison
ZI La Bergerie
49 280 LA SÉGUINIÈRE

Tel : 02 52 600 923
Fax : 02 52 600 924

www.valor3e.fr
contact@valor3e.fr

Jacky BOURGET : Président

06 46 16 28 47

j.bourget@valor3e.fr

Vincent VÉRON : Directeur

06 07 63 24 46

v.veron@valor3e.fr

Sylvain MAUDET : Responsable Administratif & Financier

06 29 61 69 40

s.maudet@valor3e.fr